

Ce mois-ci dans votre gazette :

- Les dates à retenir
- Les infos
- L'assurance 2023
- Les parcours du samedi de novembre
- sécurité
- La chanson du mois
- L'humour du mois
- Les anniversaires du mois

La gazette sera consultable sur le site du club dont voici le lien internet :

<https://usyevrescyclo.sportsregions.fr/>

Si vous avez un message, un événement, une sortie vélo que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à m'en faire part pour que je l'intègre dans la gazette.

Si vous avez réalisé un circuit, même en version papier, faites m'en part également et je l'intégrerai dans les circuits du samedi.

Une remarque, une suggestion, n'hésitez pas à m'en parler, ou aux membres du bureau.

Pour mémoire, la date à retenir :

L'assemblée générale du club aura lieu le samedi 5 novembre à 9h00

Lors de cette assemblée nous ferons le bilan de l'année, bien entendu, et nous élirons un nouveau trésorier. Notre ami Daniel cède la place après de bons et loyaux services au sein du bureau. Il devrait rester avec nous malgré tout. J'espère de tout cœur qu'il arrive à retrouver une santé un peu plus sereine dans un avenir le plus proche possible.



Je rappelle que la saison des A.G bas son plein.

L'us fera la sienne le samedi 19 novembre. La présence des adhérents est souhaitable pour réélire un nouveau bureau. Il faudra d'ailleurs des candidats

Suivra l'A.G du comité régional FFCT le 20 novembre à Vatan. Ensuite le comité départemental FFCT le 26 novembre à Chartres et enfin l'A.G de la fédé le 10/11 décembre à Niort.

J'irais aux deux premières et ferais un vote par procuration à la dernière. Si quelqu'un veut m'accompagner, il sera le bienvenu.

Actu ...

Les parcours sont comme le jour, ils raccourcissent! Ils passent à environ 50 km pour le moyen qui devient petit, puisque celui-ci est éliminé, et 60 pour le grand.





TARIFS Clubs - Saison 2023 Identiques pour les 3 formules de licences



Réaffiliation club = 57,00 € (cotisation 29,00 € + revue 28 €) - Affiliation club = 28 € (revue) + cotisation gratuite

Formules de licences	Catégories	Cotisation FFCT	"Mini-Braquet" (Responsabilité Civile - Défense-Recours)		"Petit-Braquet" (Mini-Braquet - Accident Corporel et Rapatriement)		"Grand-Braquet" (Petit-Braquet - Dommages à la bicyclette)		**Option Revue 11 numéros
			Assurance	Total	Assurance	Total	Assurance	Total	
VÉLO BALADE (Sans certificat médical)	*E F V (- 18 ans) :	13,00 €	-	-	offerte Axa	13,00 €	50,00 €	63,00 €	+ 28,00 €
	Adultes :	29,50 €	20,00 €	49,50 €	22,00 €	51,50 €	72,00 €	101,50 €	
	Jeunes - 18 ans :	13,00 €	20,00 €	33,00 €	22,00 €	35,00 €	72,00 €	85,00 €	
	Jeunes (18 à 25 ans) :	13,00 €	20,00 €	33,00 €	22,00 €	35,00 €	72,00 €	85,00 €	
VÉLO RANDO (Certificat médical cydo)	Familles :								
	1er adulte	29,50 €	20,00 €	49,50 €	22,00 €	51,50 €	72,00 €	101,50 €	
VÉLO SPORT (Certificat médical compétition)	2ème adulte	14,00 €	20,00 €	34,00 €	22,00 €	36,00 €	72,00 €	86,00 €	
	Jeunes (18 à 25 ans) :	13,00 €	20,00 €	33,00 €	22,00 €	35,00 €	72,00 €	85,00 €	
	Jeunes - 18 ans :	7,50 €	10,00 €	17,50 €	11,00 €	18,50 €	61,00 €	68,50 €	
	Enfants de 6 ans et moins	offerte FFVélo	-	-	offerte Axa	-	50,00 €	50,00 €	

* École française de vélo

** option Revue 1ère adhésion : Pour tout nouvel adhérent, tarif exceptionnel de 23 €/an au lieu de 28 €/an.

Formules proposées			
Garanties	Mini-Braquet	Petit-Braquet	Grand-Braquet
Responsabilité civile	oui	oui	oui
Recours et Défense pénale	oui	oui	oui
Accident corporel	non	oui	oui
Assurance Rapatriement	non	oui	oui
Dommages au casque	non	oui	oui
Dommages cardio-fréquencemètre (1)	non	oui	oui
Dommages au vélo	non	non	oui
Dommages au GPS (2)	non	non	oui
Dommages aux équipements vestimentaires	non	non	oui

(1) Seul le cardio-fréquencemètre à fonction unique est garanti

(2) Les Smartphones sont exclus de la formule grand braquet

A ces tarifs ajouter 5 euros de participation à l'us Yèvres cyclo

Exemples :

Pour une assurance petit braquet pour un adulte = 51,50 euros + 5 euros club = 56,50 euros



Parcours des samedis

Parcours du samedi 5 novembre

Grand 59 km : Yèvres, Bougeatre, Dangeau, Montboissier, Bonneval, St Maur sur le Loir, Mémillon, Flacey, La Brosse, Yèvres.

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1300944#map>



Moyen 52 km : Yèvres, Bougeatre, Dangeau, Montboissier, Bonneval, St Maur sur le Loir, Mémillon, Flacey, La Brosse, Yèvres.

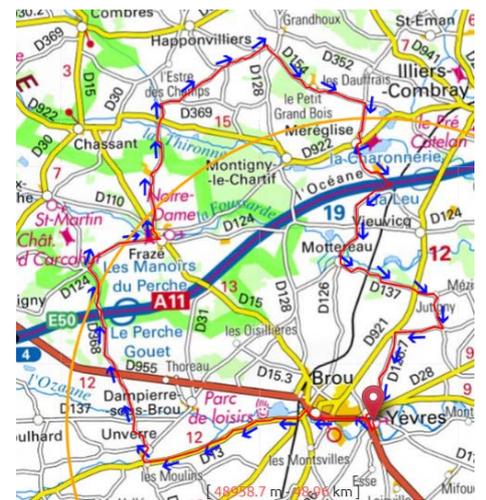
<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1300945#map>



Parcours du samedi 12 novembre

Moyen 49 km : Yèvres, Brou, Unverre, dir La Croix du Perche, Frazé, Haponvilliers Méréglise, Mottereau, Jutigny, La Saudière, Yèvres.

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1300948#map>



Grand 61 km : Yèvres, Brou, Unverre, dir La Croix du Perche, Frazé, Chassant, Combres, Haponvilliers, Méréglise, Mottereau, Jutigny, La Saudière, Yèvres

<https://www.calculiteneraires.fr/index.php?id=1300950#map>

Parcours du samedi 19 novembre

Moyen 50 km : Yèvres, Brou, La Tremblaye, Unverre, Moullard, Les Cailleaux, Les Autel Tuboeuf, Miérmaigne, Frazé, Les Oisillières, Grimois, Yèvres.

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1300951#map>



Grand 61 km : Yèvres, Yèvres, Brou, La Tremblaye, Unverre, Moullard, Les Cailleaux, Les Autel Tuboeuf, D 112, puis D 371, Beaumont, Miérmaigne, Frazé, Les Oisillières, Grimois, Yèvres.

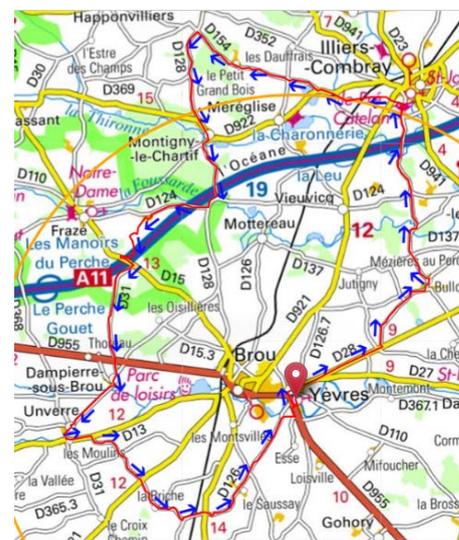
<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1300952#map>



Parcours du samedi 26 novembre

Moyen 51 km : Yèvres, Bullou, Illiers, Dir Happonvilliers, Montigny, Dampierre, Unverre, La Briche, Maineuf, Yèvres.

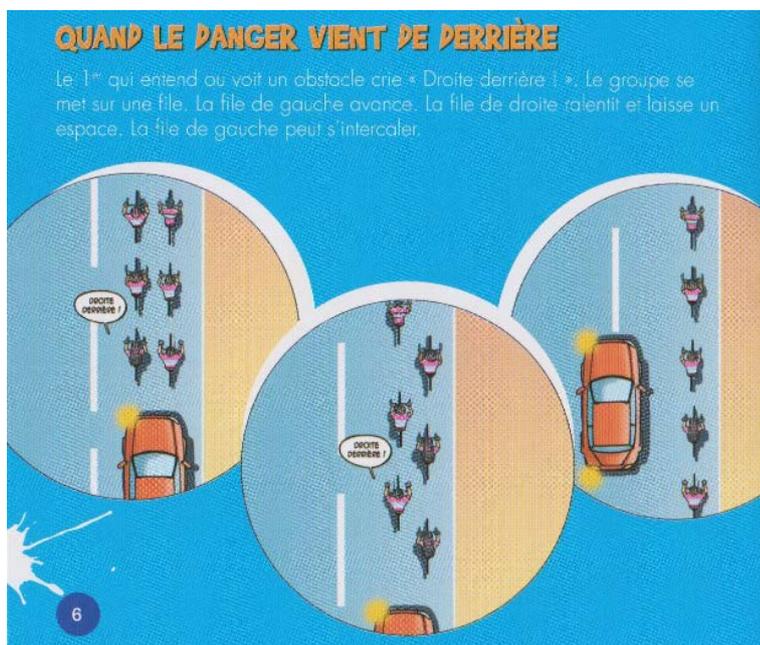
<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1300954#map>



Grand 62 km : Yèvres, Bullou, Illiers, Les Perruches, Les Chateliers Notre Dame D 352.1, D 129, Les Yys, Nonvilliers, Montigny, Dampierre, Unverre, La Briche, Maineuf, Yèvres.

<https://www.calculitineraires.fr/index.php?id=1300955#map>

Sécurité



Rappel du code de la route (droits et devoirs)

Le Code de la route stipule que les cyclistes **ont le droit de rouler à deux de front (mais pas plus)**.

Selon l'article R431-7 :

« Les conducteurs de cycles à deux roues **ne doivent jamais** rouler à plus de deux de front sur la chaussée.

Ils **doivent** se mettre en file simple dès la chute du jour et dans tous les cas où les conditions de la circulation l'exigent, notamment lorsqu'un véhicule voulant les dépasser annonce son approche. »

Selon l'article R414-4 :

« Pour effectuer un dépassement, un conducteur ne **doit pas** s'approcher latéralement d'un cycliste à **moins d'un mètre en agglomération et un mètre et demi hors agglomération** »

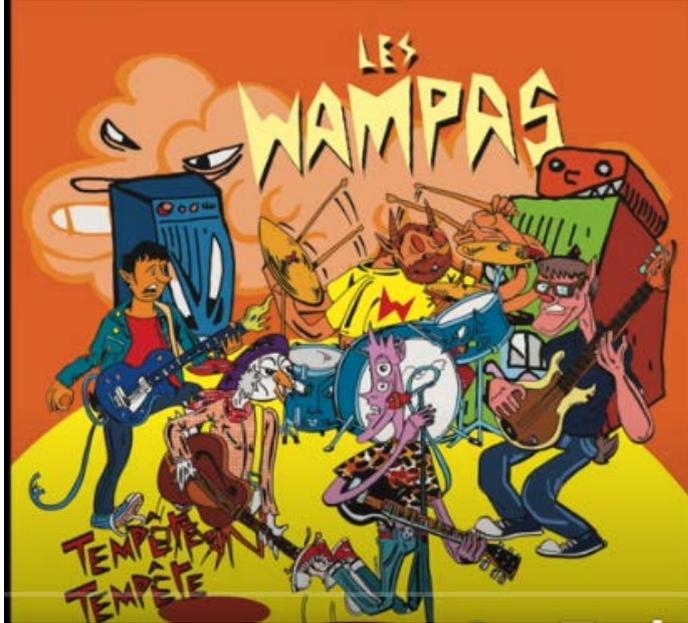
Amende de 4^{ème} classe, 135 €, et 3 points en moins sur le permis de conduire.

Selon l'article R413-17

Le conducteur **doit** réduire sa vitesse lors du croisement ou du dépassement de cyclistes isolés ou en groupe. Amende de 4^{ème} classe

La chanson du mois

<https://youtu.be/-b6zgmPBLks>



L'humour du mois



Les anniversaires du mois

1 candidat ce mois-ci :

- Moneta Pascal

Bon anniversaire à toi

